

Le Marpiniot

n° 357 / Janvier 2022



TRAVAUX DE L'ESPLANADE
DU CIMETIÈRE
VOIR PAGE 13




BORNE DE TÉLÉCONSULTATION
MÉDICALE - VOIR PAGE 8

La municipalité vous souhaite une bonne année 2022

MARPENT



L'initiative
en actions



Photographie prise lors
du lâcher de ballons sur la
Place Communale - Juillet 2021

SOMMAIRE

Edito du Maire	Page 2
Retour en images	Page 3
Rétrospective 2021	Page 5
Projets 2022	Page 6
Actualités	Page 7
Les aînés	Page 9
La médiathèque	Page 10
La jeunesse	Page 10
Développement	Page 11
Cadre de vie	Page 13
Histoire et patrimoine	Page 14
Etat civil	Page 15
Tribune	Page 15
L'agenda	Page 16

Édito

Chères Marpentoises,
Chers Marpentois,



Faute d'avoir su enrayer la désertification médicale, les pouvoirs publics en sont, aujourd'hui, amenés à subventionner, dans les villes, des Maisons de Santé (qui ne sont bien souvent que la délocalisation de médecins d'une commune à une autre, donc sans réelle valeur ajoutée) et à laisser à l'abandon les petites communes. Même lorsque, comme à Marpent, il existe encore un médecin, force est de constater un déficit de l'offre de soins puisque l'on estime, au vu de la taille de la commune, qu'il faudrait trois médecins. Cette insuffisance de l'offre médicale sur le territoire avesnois engendre des délais de rendez-vous souvent insupportables pour les patients, et impose aux petites communes d'agir, sauf à sortir les banderoles qui, faute de ramener des médecins, leur permettront de sécher leurs larmes.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'ouvrir un cabinet de téléconsultation médicale en centre-bourg.

Ce cabinet permet, avec l'accompagnement d'une infirmière, de télé-consulter dans un délai de quelques minutes, un médecin salarié ou un spécialiste. Notre cabinet est équipé d'outils de diagnostic tels que tensiomètre, stéthoscope, oxymètre, thermomètre, otoscope, balance, dermatoscope. L'ordonnance est imprimée directement dans le cabinet ou est envoyée au pharmacien partenaire. Le patient s'acquitte d'une consultation classique de 25 euros prise en charge par la CPAM et les mutuelles.

Chacun peut garder son médecin traitant tout en se rendant au cabinet de téléconsultation lorsque c'est nécessaire (délai de RDV notamment).

Ce dispositif peut donc fonctionner en parfaite complémentarité avec la médecine de ville.

Meilleurs Vœux de bonne santé pour 2022 !!

Jean-Marie Allain

Directeur de publication :
Jean-Marie ALLAIN

Responsable de la rédaction :
Ludovic DAMIENS

Responsable du comité de relecture :
Bruno LEGROS

Photo de couverture :
Ludovic DAMIENS

Impression et tirage :
Imprimerie Roué Jeumont,
1350 exemplaires

Distribution : Les élus

Prochaine parution : Avril 2022

MAIRIE DE MARPENT

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le mercredi de 8h30 à 12h00
Le samedi de 11h00 à 12h00

Tél : 03 27 39 63 41

mairiedemarpent@gmail.com

www.marpent.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

- Cadre de vie -

Ludovic DAMIENS, adjoint au
cadre de vie et communication
assure sa permanence le samedi
de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS,
en mairie ou dans votre quartier.

- Logement -

Mme Angélique CROIX, déléguée au
logement, assure sa permanence
SUR RENDEZ-VOUS



Retour en images

1. Percement pour la pose de la vitrine de la future boulangerie l'auditorium
2. Concerts de Pascal Matot à l'auditorium
3. Halloween des enfants du centre de loisirs militaires le 1er novembre
4. Dépôt de gerbes aux carrés Nature
5. Mise en peinture de l'auditorium
6. Remise du label «Cimetière Nature»; Marpent ayant reçu la labellisation Niveau 1
7. Venue du Père Noël au Groupe Scolaire



MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque

Lundi : 10h-12h / 15h-16h30
 Mardi : 10h-12h / 15h-16h30
 Mercredi : 10h-12h / 15h-17h30
 Jeudi : 10h-12h / 15h-16h30
 Vendredi : 15h00 à 16h30
 Samedi : 10h-12h / 14h-16h

MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de l'espace multimédia

Ouverture au public
 Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
 de 18h00 à 19h00

*Dans la limite des places disponibles
(16 postes informatiques)*

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h / 14h-16h30
 Mardi 9h-11h30
 Mercredi 9h-12h
 Jeudi 9h-12h / 14h-16h30
 Vendredi 9h-12h
 Samedi 9h-12h

*Relève du courrier à 15h30,
11h30 le Samedi*

8. Halloween à la Médiathèque l'Oiseau Lyre
Bougez Rock à l'auditorium
Potter à la Médiathèque l'Oiseau Lyre

9. Cérémonie commémorative du 11 novembre
11. Journée jeux de société à la Médiathèque l'Oiseau Lyre

10. Concert de
12. Animation Harry Potter à la Médiathèque l'Oiseau Lyre
13. Mise en peinture du hall de la maison de la petite enfance



CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

Pôle accueil de la C.A.M.V.S.
18 rue du 145ème Régiment d'Infanterie
59600 Maubeuge
Accueil : 03 27 53 01 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETTERIE

1256 Rue du Maréchal Leclerc,
59460 Jeumont

Horaires d'été (2/05 au 31/10)
du lundi au samedi de 9h00 à 18h45,
le dimanche de 9h00 à 11h45

Horaires d'hiver (2/11 au 30/04)
du lundi au samedi de 8h00 à 17h45,
le dimanche de 9h00 à 11h45

DECHETS

Déchets ménagers et recyclables
chaque mardi
Veiller à rentrer vos contenants après la collecte

Déchets verts
Contactez AGIIE Par téléphone : 06 77 39 53 41 (Numéro accessible du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11 81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
Par email : dechetsverts@gessa.fr



Rétrospective rapide 2021

- ✓ Adhésion au dispositif « Voisins vigilants et mairie solidaire »,
- ✓ Création d'un atelier théâtre pour enfants et adultes,
- ✓ Mise à disposition dans le hall de la mairie d'une boîte aux lettres du Père Noël,
- ✓ Baisse d'un point de l'impôt sur le foncier bâti,
- ✓ Mise en place du Conseil Citoyen des Quartiers,
- ✓ Mise en peinture du hall de la petite enfance,
- ✓ Achèvement de la mise aux normes du terrain du Bel Air,
- ✓ Plantation de haies au chemin du Séru, projet retenu par l'agglomération dans le cadre de son appel à projets « aux arbres citoyens » avec la participation des élèves de notre groupe scolaire,
- ✓ Implantation d'une borne de téléconsultation médicale,
- ✓ Réfection des trottoirs de la rue du Bel Air,
- ✓ Désignation du prestataire qui aura en charge l'installation des bornes Wi-Fi financées par l'Union Européenne,
- ✓ Mise en peinture et fleurissement de la chapelle de la rue Marceau,
- ✓ Installation d'une Boucle à Induction Magnétique pour les malentendants à la médiathèque,
- ✓ Aménagement du Passage de la Place
- ✓ Réaménagement de l'esplanade du cimetière en vue d'y créer un parking de 16 places,
- ✓ Mise en peinture de l'auditorium,
- ✓ Mise en sécurité du clocher de l'église,
- ✓ Entretien du parquet de la salle polyvalente,
- ✓ Nettoyage de la friche Ségaux,
- ✓ Remise en état des bancs du square de la rue Faidherbe,
- ✓ Mise en place d'un écran de communication à l'accueil de la mairie,
- ✓ Activités à la médiathèque : décorations de Noël, mise en place d'une grainothèque, journée Halloween, Journée Harry Potter, journée jeux de société, présentation régulière de nouveaux ouvrages,
- ✓ Labellisation « Cimetière nature » de niveau 1 pour Marpent : création d'une zone de fauchage tardif, mise en place de composteurs et refuges pour chauves-souris, entretien des espaces verts, sensibilisation des visiteurs au tri sélectif des déchets,
- ✓ Création d'un accès macadamisé au stade du Bel air,
- ✓ Remise en service de l'éclairage extérieur de l'église,
- ✓ Installation de jardinières pour le fleurissement de la commune (fabriquées par une entreprise marpentoise, projet retenu et financé par le Département dans le cadre d'un appel à projets pour soutenir l'investissement local),
- ✓ Fête du 14 juillet, Journées du Patrimoine, concert de Pascal Matot, concert de Bougez Rock,
- ✓ Mise en peinture de la façade de l'école maternelle,
- ✓ Mise en peinture des sanitaires du parc Vannoppen,
- ✓ Travaux pour la création du logement de la boulangerie et démarrage des travaux de l'espace commercial.



PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre résidence. Pour Marpent, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél : 03.27.39.95.50)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame ROBERT reçoit sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél : 03 27 39 63 41

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous le mercredi matin en mairie

Pour prendre rendez-vous, contactez le 03 59 73 14 00 ou

directement à l'UTPAS
résidence Jean Mossay
boulevard Pasteur
BP 90243 - Cedex
59607 Maubeuge



Des projets pour 2022

🔗 La plantation d'arbres et de haies au square du Bel Air, projet retenu par l'agglomération dans le cadre de son appel à projets « aux arbres citoyens » et qui se déroulera début février avec la participation des enfants du centre de loisirs et des riverains volontaires,

🔗 L'ouverture de la «Boulangerie du Moulin» située au 15/17 rue de la Mairie,



🔗 La poursuite de la baisse de l'impôt sur le foncier bâti,

🔗 La mise en place de jardinières suspendues et du totem du Moulin qui seront installés pour le printemps sur les principaux axes traversant la commune,

🔗 L'étude pour l'agrandissement de l'école maternelle à l'étage des appartements,

🔗 La création d'un cheminement piétons reliant la rue de la République au quartier de la Fraternité,

🔗 La création d'un city stade dans le Parc Vannoppen,

🔗 La rénovation des trottoirs de la rue de l'Energie,



🔗 Un nouveau préau de 100 m² installé dans la cour de l'école maternelle,

🔗 La transformation d'un des deux appartements de la maternelle pour ouvrir un cabinet infirmier,

🔗 L'ouverture de la colocation Ages & Vie (deux unités de 8 studios), avec du personnel dont les deux responsables résident sur place, chaque unité comportant une pièce de vie commune,



🔗 Travaux de voiries : Rue Albert Camus, partie dégradée de la rue de Merbes et réalisation de trottoirs dans le bas de l'impasse Delmotte pour maîtriser l'écoulement des eaux pluviales,

🔗 L'ouverture d'une micro-crèche de 10 places suite à la vente du 1000 Club à la société «O P'tit Doudou»,

🔗 Lancement du projet «Les Terrasses» : construction de 70 logements locatifs sur près de 2 hectares situés entre le magasin Huart et la rue Albert Camus.

PERMANENCE DU CLIC EN MAIRIE

CLIC, le guide des aides pour les aînés.
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h30
sur rendez-vous

Téléphone : 03 27 56 16 44

EXACODE

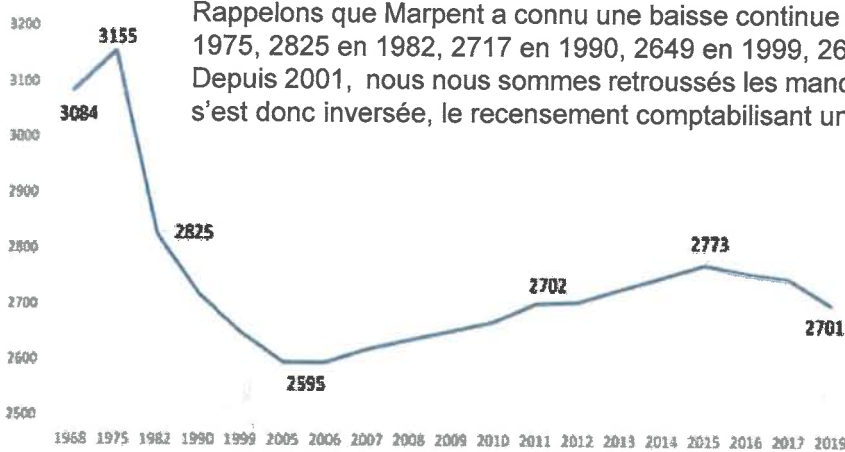
Passez l'examen du code de la route à la mairie avec EXACODE.

Rendez-vous sur le site exacode.fr
et réservez votre séance !



Actualités

DÉMOGRAPHIE



Rappelons que Marpent a connu une baisse continue de sa population : plus de 3155 habitants en 1975, 2825 en 1982, 2717 en 1990, 2649 en 1999, 2636 en 2008 une baisse continue... Depuis 2001, nous nous sommes retroussés les manches et ces efforts ont payé puisque la courbe s'est donc inversée, le recensement comptabilisant une population de 2728 habitants en 2013.

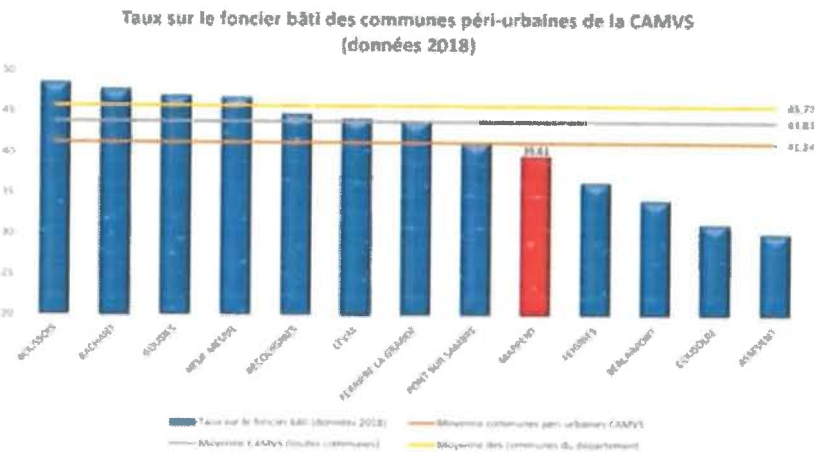
Le dernier chiffre de la population marpentoise, applicable au 1er janvier 2022, fléchit toutefois à 2701.

Une baisse prolongée entraînerait celle des dotations de l'Etat.

Ce n'est donc pas le moment de s'endormir. Le projet des Terrasses entend relever le défi, pour le développement de notre école, de nos services et de nos commerces.

CÉRÉMONIE DES VOEUX A LA POPULATION

Suite à l'interdiction gouvernementale, la cérémonie des voeux prévue le samedi 8 janvier a été annulée. Une cérémonie organisée en version numérique est accessible sur nos différents supports internet.



Ludovic DAMIENS, Adjoint au cadre de vie et communication, y présente la rétrospective des actions menées au cours de l'année 2021 (voir page 5).

Jean-Marie ALLAIN, Maire de Marpent, y présente les principales actions prévues ou programmées en 2022 (voir page 6). La cérémonie numérique fut l'occasion de rappeler notre volonté de poursuivre la baisse de l'impôt sur le foncier bâti.

Nous remercions et félicitons l'atelier théâtre ainsi que l'association Rock in Progress pour leur participation à cette cérémonie.

MÉDAILLE DE LA DEFENSE NATIONALE



La Ministre des Armées a décerné la médaille de la Défense nationale, échelon bronze avec agrafe « essais nucléaires », à Monsieur Yves LENGLET. Cette distinction vient récompenser l'attachement au service de l'armée française et la participation au développement de la force de dissuasion nucléaire. Lors de la cérémonie du 11 novembre, le maire de Marpent a ainsi remis, au nom de la Nation, cette Médaille de la défense nationale à Monsieur Yves LENGLET.

PROJET BOULANGERIE

Le projet boulangerie avance. Le Conseil Régional a examiné notre dossier et voté une subvention à la commune de 117 000 euros. Une incertitude flotte toutefois sur le délai de livraison du matériel.

Le secteur de la boulangerie est affecté comme toutes autres filières.

Notre boulanger patiente et, avec lui, nous espérons une ouverture début avril.



TESSAN

La téléconsultation **augmentée**,
à côté de chez vous.

N'ATTENDEZ PLUS
POUR
CONSULTER UN MÉDECIN
OU UN SPÉCIALISTE

du lundi au samedi
Marpent, face à la mairie
**Cabinet de téléconsultation
médicale**

Une infirmière vous accompagne.
Pour la joindre, appeler le **09 72 09 36 36**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 19h.
Le cabinet est également ouvert en accès
direct du lundi au vendredi de 18h à 19h
(sauf le mercredi)

www.tessan.io



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les deux tours de l'élection présidentielle auront lieu les 10 et 24 avril 2022. Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. **Pour la présidentielle 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus applicable.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous avez la possibilité de vous rendre en mairie ou de vous inscrire directement sur internet sur le site service-public.fr

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune, rendez vous sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



LES AINÉS

RETOUR SUR LE REPAS MENSUEL DES AINÉS DU MARDI 11 JANVIER 2022



Nos aînés se sont de nouveau retrouvés ce mardi 11 janvier dans le cadre de leur repas mensuel.

Rappelons que la municipalité propose aux aînés de passer un moment agréable avec des personnes de leur génération autour d'un repas convivial. Ces repas sont proposés aux personnes de plus de 75 ans (ou aux personnes seules de plus de 70 ans) au prix de 2,90 Euros. Le menu est composé d'une entrée, d'un plat, de fromages et d'un dessert (boissons en supplément).

Pour les personnes à mobilité réduite, le transport peut être assuré sur demande.

Les prochaines dates de repas : 8 Mars, 10 Mai et 7 juin (inscriptions en mairie au 03 27 39 63 41)

DISTRIBUTION DU COLIS DES AINÉS

Le 17 décembre dernier, 475 colis ont été distribués à nos aînés, pour la plupart à la salle des fêtes, et pour certains à domicile.

Ces colis furent préparés par les élus. Les quelques colis restant ont été distribués à plusieurs familles bénéficiaires du CCAS ainsi qu'aux restos du coeur.

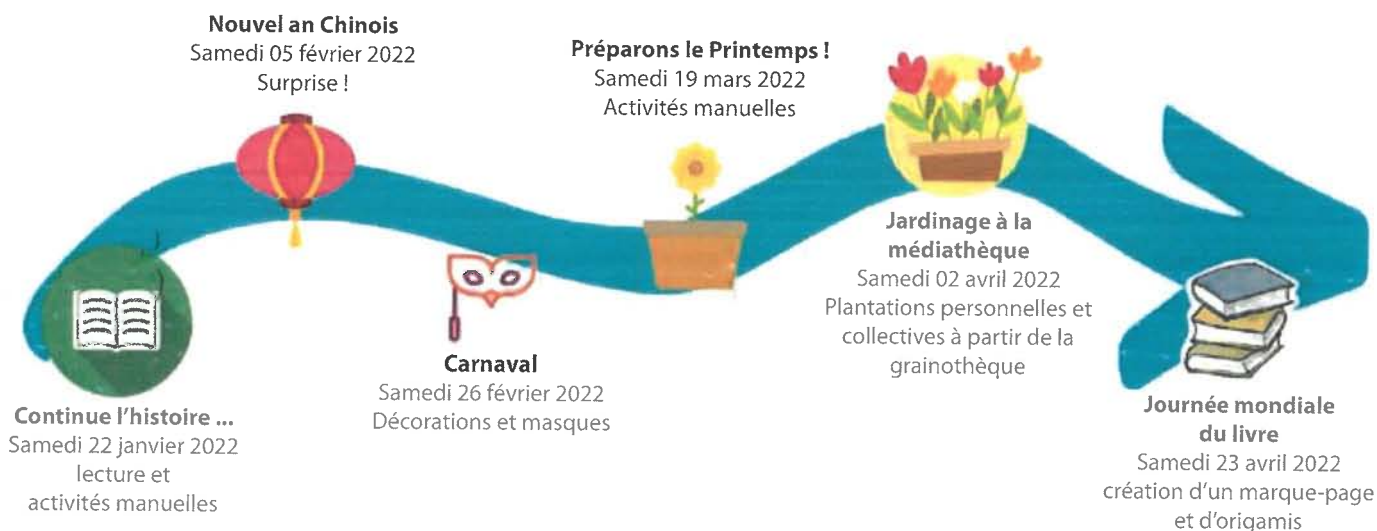




LA MÉDIATHÈQUE

L'Oiseau Lyre

PROGRAMME DES ACTIVITÉS MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LYRE



Venez participer aux activités de la médiathèque :
GRATUIT pour les Marpentoises et Marpentois / 5€ par année civile pour les extérieurs



LA JEUNESSE

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



Pour la première fois dans notre commune, le Père Noël nous a déposé sa boîte aux lettres magique, permettant à de nombreux enfants de lui faire parvenir un beau dessin et un message d'encouragement.

Comme promis, les enfants ont tous reçu une réponse accompagnée d'une petite surprise





DÉVELOPPEMENT

L'ÉCOLE PRIMAIRE A L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Dès les premiers jours de 2022, les membres de l'équipe pédagogique et les élèves de l'école primaire vont poursuivre leur découverte des apprentissages avec les outils numériques.

Cinq Ecrans Numériques Interactifs de 75 pouces (Des tablettes tactiles géantes de 166 cm x 94 cm) font désormais partie du décor des classes, complétant ainsi les équipements tels que les quatre Tableaux Blancs Interactifs.

Trente tablettes viennent compléter cette dotation de même que cinq ordinateurs portables.

Le Directeur du Groupe Scolaire devra, quant à lui, transférer ses fichiers de ses disquettes vers le disque dur de son ordinateur de bureau flambant neuf.

Ces équipements d'un montant global de près de 32000 € ont bénéficié d'un subventionnement à hauteur de 70 % dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat.

Très prochainement, l'ensemble de ces équipements profitera d'une connexion performante grâce à un raccordement au réseau de la fibre optique, initialement programmé en Octobre 2021 mais ayant subi de nombreux reports du fait d'aléas rencontrés par le fournisseur d'accès internet.



TROISIÈME ESCALE DU VACCINOBUS A MARPENT

En coordination avec les services du Département du Nord, l'ARS des Hauts de France et le CTPS du Val de Sambre, la commune de Marpent a accueilli pour la 3ème fois le VACCINOBUS.

Le 09 Septembre, lors de sa 1ère visite à Marpent, le camion bleu avait permis à 22 personnes de recevoir leur 1ère injection, leur 1er ou 2ème rappel du vaccin contre la COVID.

Le 15 Octobre, seules 21 doses étaient disponibles. Ces doses ont trouvé acquéreurs en moins de 3 heures.

Face à la recrudescence du virus et à la demande de la commune, le VACCINOBUS a été de nouveau mobilisé le 17 Décembre et a permis à 34 personnes de se succéder au bout de la seringue vaccinale.



LES STRUCTURES MUNICIPALES RACCORDÉES AU RÉSEAU DE LA FIBRE OPTIQUE

Après la mairie raccordée en Juillet 2021, ce sont l'école Maternelle, la maison de la petite enfance et le cabinet de TÉLÉMÉDECINE qui bénéficient d'une connexion au réseau de la fibre optique.

L'école Primaire ne sera pas en reste puisque, dès les premiers jours de Février, notre fournisseur d'accès internet devrait rendre opérationnelle cette technologie de communication.



LA DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Répondant aux impositions législatives, la municipalité a fait l'acquisition d'un logiciel et des services associés, offrant la possibilité aux administrés d'accéder au traitement dématérialisé des autorisations d'urbanisme.

Dans un premier temps, seules les transmissions entre les usagers et le service urbanisme de la municipalité pourront bénéficier de ce traitement dématérialisé pour, d'ici fin 2022, s'étendre aux échanges avec les différents services instructeurs (SDIS, cadastre, prestataires de réseaux, impôts ...).

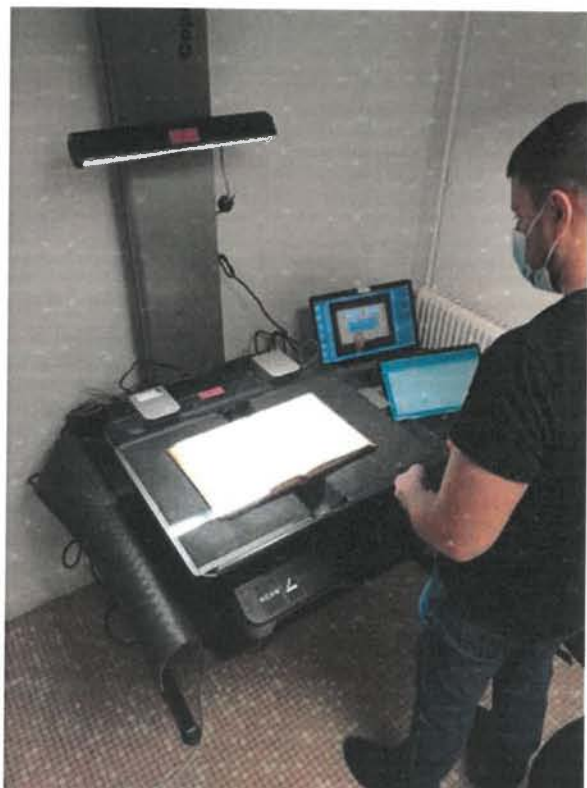
NOTA : Les traitements des autorisations d'urbanisme sur papier restent possibles.

Le déploiement complet de la démarche de dématérialisation des autorisations d'urbanisme s'élève à près de 12000 euros.

Une subvention de 4400 euros a été sollicitée et accordée par l'Etat pour cette démarche.



VOS ACTES D'ÉTAT CIVIL EN UN CLIC



Entre 1903 et 2003, plus de 8000 actes d'état civil ont été produits par les services de notre mairie.

La recherche du certificat de mariage de l'Oncle Ferdinand avec Tata Eglantine entre 1914 et 1917 imposait à l'agent en charge de l'état civil de feuilleter des centaines de pages des registres pour retrouver le précieux document.

Trouver l'acte de naissance du petit Barnabé PEUCONNU sans connaître la date où il avait poussé son premier cri, relevait d'une vraie gageure.

Répondant à une recommandation nationale, la municipalité a commandé la numérisation de ses actes d'état civil pour la période de 1903 à 2003 ; depuis 2004, ces documents étant systématiquement archivés sous format numérique en plus des supports papier.

Le même processus sera appliqué pour les 2000 dernières délibérations du Conseil municipal.

Ces documents seront ensuite intégrés dans un logiciel de recherche qui permettra, en quelques clics, d'accéder aux actes recherchés.



CADRE DE VIE

AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE DU CIMETIÈRE



La commission cadre de vie a travaillé sur le dossier de l'esplanade du cimetière dès le mois de novembre 2020.

L'objectif du projet était de réaménager l'esplanade en créant seize places de stationnement (dont deux pour les personnes à mobilité réduite), deux massifs floraux, un chemin sécurisé pour les piétons ainsi qu'une zone d'attente à l'entrée du cimetière.

Ces travaux, confiés à l'entreprise Bertrand ROTY avec comme sous-traitant l'entreprise MONTARON, ont commencé le 6 décembre 2021 pour se terminer au cours du 1er trimestre 2022.



Des travaux financés à 65% !

Le budget des travaux s'élève à 58204 euros hors taxes avec un financement de 30% par l'Etat et de 35% par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre. Le reste à charge pour la commune est de 20371,40 €uros.



*Visuels réalisés par Pascal Delplanche,
conseiller délégué aux projets*

DÉCHARGE RUE MARCEAU

Un artisan couvreur de Maubeuge, propriétaire d'une parcelle rue Marceau, ramène des tôles contenant des fibres d'amiante en mars 2015. Le **20 mars 2015**, le maire procède à une mise en demeure. Les tôles sont enlevées.

Le **11 avril 2016**, le maire intervient de nouveau après le dépôt de nouvelles tôles et en informe simultanément par courrier la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Le **19 novembre 2020**, le maire saisit de nouveau le directeur de la DREAL pour signaler le maintien l'activité de cette décharge.

Le **3 août 2021**, le maire intervient par lettre auprès du Préfet pour une nouvelle fois signaler les faits et regretter le manque de réactivité de la DREAL.

Le **17 août 2021**, un inspecteur de la DREAL se rend sur le site et rencontre le maire.

Le **28 décembre 2021**, la DREAL confirme que les activités constatées sur cette parcelle n'ont fait l'objet d'aucune autorisation et propose au Préfet de mettre en demeure l'exploitant de régulariser sa situation administrative tout en procédant à l'évacuation des déchets présents.

A ce jour, nous restons dans l'attente de la publication de l'arrêté préfectoral.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

CABINET DE TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

L'actuel cabinet de téléconsultation médicale était au début du XXe siècle, la mercerie « Moulin Bertrand » (voir photo), reprise après la seconde guerre mondiale par M et Mme Jules DANHIEZ.

On trouvait aussi « chez Danhiez » toutes sortes de confiseries bigarrées qui ravissaient par leurs parfums sucrés les enfants, à la sortie de l'école ou de la messe



TROTTOIRS DU BEL AIR

Au « stop » en montant la rue Salengro, on pénètre à gauche dans l'ancienne cité cheminote, conçue selon le principe de la cité-jardin. La cité-jardin fut inventée par le britannique Howard à la fin du XIXe siècle comme solution alternative à la ville industrielle polluée et à la campagne trop éloignée des villes.

L'habitat proposé dans ces cités était locatif et avait l'avantage, outre de proposer de faibles loyers, d'être proche des services et rappelait l'habitat rural, avec le principe de la parcelle dotée de son jardin potager.

La SNCF, qui gérait en direct ces logements, a ensuite sous-traité dans les années 1970 la gestion de ce patrimoine à une filiale, la Société du Nord et de l'Est, avant de vendre les logements avec priorité aux occupants.



ETAT CIVIL

(La mention d'état civil n'est possible qu'avec l'accord préalable de la famille concernée)

Naissances :

RUTALI Hugo, 04/10/2021
BOUCHEZ Edan, 09/10/2021
VICHERAT Léo, 15/10/2021
MIOT Lana, 15/10/2021
KAPITANIUK Marie, 31/10/2021
CLERC Chloé, 03/11/2021
HANZE Naëlle, 22/11/2021

Décès :

DUMOULIN veuve PERIN Angéline, 14/05/1920 - 12/06/2021
COCOLE veuve MOREAU Mauricette, 23/04/1935 - 07/08/2021
WAROQUIER Georges, 18/12/1931 - 14/08/2021
TEBACHE Mourad, 13/05/1970 - 20/09/2021
HEBRANT veuve ROUE Marie, 04/12/1925 - 24/09/2021
DEJARDIN veuve LINDEN Marcelle, 23/09/1933 - 02/10/2021
LECLERCQ Serge, 31/07/1953 - 05/10/2021

Mariages :

CREPIN Tatiana et PIN Jean-Sébastien, le 27/11/2021



TRIBUNE

Groupe de la majorité Marpent Passionnément



Chères Marpentoises et Chers Marpentois,
La délibération dont parle l'opposition concerne une dépense obligatoire de remboursement de la mutuelle santé d'un agent. L'opération s'est faite en concertation avec le Receveur pour éviter de réunir le Conseil sur ce seul point le 23/12. Evoquée lors du Conseil du 25/11, cette opération n'avait pas été contestée et a d'ailleurs été jointe en toute transparence au PV de séance.

Le bail de la boulangerie, loin de compter de «nombreuses erreurs» a été amendé sur deux points, ce qui atteste de notre esprit d'ouverture. A propos de la tribune d'octobre de l'opposition, l'enregistrement du Conseil (toujours en ligne sur « Youtube ») prouve que c'est bien Mme Verplaetse, élue de l'opposition, qui a déclaré : « Pourquoi ne pas attendre le départ à la retraite du docteur Delambre ? ».

Quant à la décharge rue Marceau, interrogés par l'opposition, nous avons expliqué notre démarche, engagée bien avant les élections municipales.

Par le mensonge et la médisance, on pense nuire à autrui mais on se salit d'abord soi-même.

Nous restons à votre disposition : Tél. 06 12 10 06 86

Groupe de l'opposition Ensemble pour Marpent



Lors du conseil municipal du 10 janvier dernier, notre équipe a refusé de signer le registre des délibérations de la séance du 25/11/2021. En effet, une délibération financière y a été rattachée insidieusement. Celle-ci a été présentée sous forme irrégulière car elle n'était pas inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal ni même discutée. Il s'agit donc d'un faux en écriture publique ! Nous ne pouvons tolérer ces agissements répréhensibles devant la loi !

L'opposition que nous formons est force de proposition. La preuve, il a été acté à notre demande de revoir, par un cabinet juridique, le bail commercial et privatif de la future boulangerie. En effet, nous avons constaté de nombreuses erreurs dans la rédaction.

Nous sommes également satisfaits que, grâce à notre initiative, une issue favorable a été apportée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement pour la décharge rue Marceau.

Les élus de l'opposition participent activement aux commissions municipales et séminaires avec pour objectif de construire ensemble pour les marpentois.

L'Agenda

SAMEDI 5 FÉVRIER

NOUVEL AN CHINOIS
MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LYRE

SAMEDI 26 FÉVRIER

REPAS CLASSE VERTE
DU GROUPE SCOLAIRE
SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 26 FÉVRIER

CARNAVAL
MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LYRE

VENDREDI 4 MARS

SAMEDI 5 MARS

SOIRÉE BAVAROISE
DE L'HARMONIE COMMUNALE
SALLE POLYVALENTE

MARDI 8 MARS

REPAS MENSUEL DES AINÉS
SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 12 MARS

SOIRÉE COSTUMÉE
DES COPAINS D'ANTAN
SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 19 MARS

PRÉPARONS LE PRINTEMPS
MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LYRE

SAMEDI 2 AVRIL

ATELIER JARDINAGE
MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LYRE

DIMANCHE 10 AVRIL

DIMANCHE 24 AVRIL

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

MARPENT



*L'initiative
en actions*

Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires

Plus d'informations sur le site de la ville :

www.marpent.fr

ou sur la page facebook officielle :

<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>